

# DÉCLARATION DE VISION ET DE MISSION DE L'INF-FNI



## VISION

Un monde où chacun peut vivre en liberté, avec ou sans vêtements, dans le respect des autres et de l'environnement.

Un monde où le droit de l'Homme à être nu est protégé et où la nudité, y compris la nudité sociale, est acceptée.

Un monde où le naturisme est pratiqué conformément à la définition du naturisme de L'INF-FNI.

## MISSION

En collaboration avec les fédérations nationales, nous promouvons le naturisme et ses valeurs au niveau international, en œuvrant pour un monde où le naturisme peut être pratiqué partout.

## STRATÉGIE

La INF-FNI vise à réaliser sa mission en :

1. renforçant et soutenant le travail des fédérations naturistes nationales par le biais de
  - la coopération (échange de savoir-faire, de bonnes pratiques, ...)
  - la consultation (finances, membres, communication, données, organisation, ...)
  - des événements (sport, social, festivals, culture et arts, foires, ...)
  - mise en réseau (congrès, amitié, ...)
2. communiquer les valeurs du naturisme en
  - promouvant le naturisme comme philosophie et idéologie
  - promouvant le naturisme comme un mode de vie naturel et plus durable
  - en menant des campagnes et des actions de lobbying en faveur de l'établissement d'un droit de l'Homme à être nu
  - en promouvant la confiance en soi et l'acceptation du corps dans le cadre du naturisme
  - en collaborant avec les autorités (gouvernements, police, organismes internationaux, organisations environnementales, etc.)Grâce à :
  - des relations publiques professionnelles (communiqués de presse et réponses aux publications)
  - une activité sur le web et les médias sociaux
3. établissant et entretenant des relations avec d'autres organismes et étant un partenaire international dans le soutien du naturisme.

*Adoptée à Luxembourg  
Octobre 2022*

